

Bonjour à tous:

Ghislaine ROUBAUD, chargée de la Voirie, des Canaux et de l'Embellissement de notre Village.

Vaste chantier en perspective et un beau challenge à relever .Mais l'ampleur de la tâche ne me fait pas peur bien au contraire.

Tout d'abord :

LA VOIRIE

Nous veillerons en priorité à la propreté de nos rues, à la taille et à l'entretien des végétaux.

Nous procéderons à l'enfouissement des containers poubelles dans le coeur du village.

Entreprendrons la mise en conformité de nos chemins et de nos routes, assurerons la taille, l'entretien et le remplacement des arbres malades ou manquants, la tonte des bordures.

Ferons une démarche pédagogique auprès des particuliers, toutes générations confondues afin que rien n'entrave le domaine public.

Organiserons des journées citoyennes conviviales pour le nettoyage du village ainsi que de nos chemins et collines.

Veillerons à ce que les propriétaires d'animaux domestiques ramassent leur déjections (je le fais moi-même tous les jours, ce n'est qu'une bonne habitude à prendre).

ASSAINISSEMENT

Nous nous rapprocherons du Grand Avignon afin de faire mettre aux normes la station d'épuration et notre réseau d'assainissement bien vétuste aujourd'hui, faire mettre en priorité l'assainissement dans les quartiers sud de Caumont où la nappe phréatique est à moins de 4m60, alors que nous sommes dans le lit majeur de la Durance zone "Natura 2000" et à chaque crues ou orages toutes les fosses sceptiques remontent à la surface et en s'écoulant par nos canaux vont polluer ses eaux, d'où un risque sanitaire majeur. N'oublions pas que c'est l'eau de cette même Durance qui alimente en eau potable la plupart des communes qui lui sont riveraines.

LES CANAUX

En Provence depuis toujours l'eau est vitale. Des hommes dont le génie est inscrit dans notre mémoire collective ont ainsi, au fil du temps, créé un maillage de canaux aujourd'hui indispensables.

Connaissez-vous les associations Syndicales autorisées de Propriétaires ? dites ASA ou ASCO ;

Ce sont des établissements administratifs publics qui ont une mission d'entretien et d'écoulement des eaux naturelles, bien précise, mentionnée dans leurs Statuts.

Le Président est là pour veiller et faire appliquer le droit et les statuts sous l'autorité de la Préfecture.

Nous ferons la chasse aux rejets illicites dans nos canaux, aux décharges sauvages qui polluent notre nappe phréatique.

Le Petit Mourgon du centre du village à la Durance, à la charge de la commune, sera remis en état et nettoyé annuellement.

Ses berges seront aménagées et ré arborées, afin que les pêcheurs et les promeneurs s'y sentent bien.

Il faut savoir que les racines d'un arbre adulte consomme 150 L d'eau par jour et jusqu'à 300 L pour un saule ce qui n'est pas négligeable pour l'évacuation des eaux stagnantes en cas de crues ou gros orages.

EMBELLEMENT DU VILLAGE

Création de nouveaux espaces verts et parterres fleuris pour casser le béton ambiant

Mise en place d'une fontaine comme dans tout village provençal dont l'emplacement sera soumis au choix de la population et remise en service de celles existantes dans le passé.

Arborer et fleurir le faubourg St Sébastien, la rue Aristide Briand et le cœur du village bien tristounets aujourd'hui,

Création de places de parking (50 ont disparues dans le centre) par la remise en état du bas de la place Maurice Baux et surtout des escaliers très dangereux actuellement pour faciliter l'accès aux

Commerces et aux services communaux.

Route d'Avignon, dissimuler la station d'épuration derrière un écran végétal.

Le Pré du May deviendra un espace proche de la nature, convivial et accessible à tous, le poumon vert de notre village en quelque sorte.

Nous avons la chance d'avoir un site unique en région PACA : le Jardin Romain, avec des agents compétents et motivés. Il faut le rentabiliser ! Les nombreux touristes venant dans notre région doivent savoir qu'il existe !

C'est un lieu de Culture où nos petits caumontois pourraient bénéficier d'ateliers créatifs dans le cadre de l'ARS (Aménagement des Rythmes Scolaires)

.

Enfin nous nous inscrirons dans la charte des "villages Fleuris", qui, au-delà de son caractère de récompense officielle, garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale de cohérence afin d'offrir un environnement favorable à l'attractivité touristique, résidentielle et économique.

Nos anciens seraient heureux de retrouver un village convivial ... Je laisse la place à Dominique LIBES qui va vous parler du social.

Merci à tous de votre attention